

Projet Pédagogique

Crèche « La Volière »



ASBL Les Trois Portes



Octobre 2018

I. Présentation du Milieu d'Accueil	
I.I Structure juridique	p. 2
I.II Crèche La Volière	p.5
I.III Agréation	p.5
I.IV Missions de la crèche	p.5
I.V Rôles des intervenants professionnels	p.8
I.VI Moyens	p.9
II. Projet pédagogique	
II.I Soigner le premier accueil	p.12
II.II Optimiser la pédagogie autour de la continuité	p.15
II.III Réflexion autour de la notion de puéricultrice de référence	p.17
II.IV Rituel mis en œuvre pour réaliser le projet d'accueil	p.19
II.V Partenariat avec les services extérieurs	p.24

I. Présentation du Milieu d'Accueil

I.1 Structure juridique : ASBL Les Trois Portes

Siège social et administratif :

154 rue de Bomel

5000 Namur

Tel : 081 24 50 70

info@troisportes.be

www.troisportes.be

Direction générale et pédagogique : Patricia Vansnick

patricia.vansnick@troisportes.be tel : 0474 25 87 26

Direction administrative, financière et juridique : Thérèse-Marie Bouchat

therese-marie.bouchat@troisportes.be tel : 081 24 50 72



Présentation générale de l'ASBL « Les Trois Portes »

L'ASBL « Les Trois Portes » a vu le jour à Namur en janvier 2012. Elle résulte de la fusion des activités de la Fondation Gendebien, de la crèche La Volière, de l'ASBL « Avec Toit » et de la Maison Maternelle « Arche d'Alliance ».

Au début des années 70 l'Abbé Gendebien, accueillait les hommes en difficultés au « 55 », dans une maison restée dans la mémoire des namurois. Pendant que Sœur Agnès, fille de Marie de Pesche, faisait de même avec les femmes, les mamans et leurs enfants quelques maisons plus loin. Dans les années 90, Jacques Servais poursuivait les engagements de l'Abbé Gendebien par la création de l'ASBL « Avec Toit ».

Accueil et hébergement dans des maisons d'accueil ou dans des milieux de vie communautaire, accueil en crèche, accompagnement post-hébergement... les métiers des Trois Portes sont nombreux, variés et complémentaires. Le sens et la cohérence de tout ce travail ? Un soutien aux personnes les plus démunies et les plus marginalisées, pour qu'elles puissent se reconstruire et trouver une place dans notre société.

L'ASBL « Les Trois Portes » est épaulée dans ses projets par l'ASBL « Arche d'Alliance de Namur » propriétaire des bâtiments. Propriétaire et locataire avancement de concert pour le développement des projets.

Statuts et mission :

Art 3 des statuts de l'asbl Les Trois Portes :

« L'association a pour but, dans le respect des valeurs qui ont motivé sa création, de venir en aide aux personnes les plus démunies et de leur apporter une assistance et un soutien moral, psychologique et matériel en vue de leur réinsertion sociale.

A cet effet, elle gère des structures d'accueil et d'hébergement visant à l'accompagnement inconditionnel et non discriminatoire de toute personne adulte et/ou enfant en difficulté psychosociale dans le cadre des normes fixées par les pouvoirs publics compétents.

L'association peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son but et développer des collaborations et partenariats avec d'autres associations ou fondations à but similaire. »

Mission :

Mission prioritaire : Travailler dans une dynamique visant la justice sociale et la solidarité. Mission mise en œuvre dans un accompagnement proposé aux personnes connaissant une grande précarité dans différents aspects de leur vie et également vers un public plus large dans le cadre de la mixité sociale réalisée à la crèche.

Maisons d'accueil, Milieux de vie communautaire: décret RW 2004 repris dans le Code wallon de l'action sociale et de la santé de novembre 2011 : Héberger toute personne, accompagnée ou non d'enfant(s), temporairement dans l'impossibilité de résoudre ses difficultés, afin de la soutenir dans l'acquisition ou la restauration de son autonomie et de son insertion ou réinsertion sociale.

Service d'Accompagnement post-hébergement : décret RW 2004 : accompagner en milieu ouvert, dans la continuité des objectifs travaillés en maison d'accueil, les personnes qui s'installent dans l'arrondissement administratif de Namur. Accompagnement social individualisé et non limité dans le temps dont l'objectif principal est de consolider les démarches réalisées par la personne et prévenir, autant que possible, les risques de fragilisation.

Crèche (ONE): Organiser l'accueil de l'enfant dans un esprit de tolérance et d'ouverture. Permettre à l'enfant de s'épanouir sur le plan physique, psychologique et social dans un cadre et selon un projet pédagogique approprié à son âge. Par ailleurs, les structures d'accueil jouent également un rôle de prévention sociale, en permettant aux parents une meilleure conciliation de leur vie privée et professionnelle et en étant attentifs aux besoins spécifiques des enfants (enfants porteurs de handicap, spécificités culturelles, etc.).

Valeurs :

Art. 25 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, 1948).

« 1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

2. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale. »

C'est dans la ligne de cette déclaration des droits de l'homme et des statuts historiques des ASBL fondatrices, que les équipes travaillent dans un esprit prônant :

- **La solidarité** : l'institution prône cette valeur essentielle pour une société dans laquelle chacun a une place reconnue et non dévalorisée.
- **La confiance** : l'utilisateur est notre partenaire - à priori, digne de confiance - dans un cheminement pour la construction de son futur. Nous sommes partenaires dans le travail à accomplir.
- **L'altruisme** : la priorité est donnée à l'utilisateur, à sa souffrance, à sa demande et à ses besoins.
- **La liberté individuelle et le non-jugement** : l'utilisateur est reconnu comme il est, avec son potentiel et ses propres ressources. Il convient de renforcer son autonomie et de lui manifester une empathie approfondie par la compréhension de son point de vue, par le respect de son cadre de référence et par la valorisation de ses compétences et de ses efforts. Nous reconnaissons ses choix.
- **Le soutien de l'autonomie** : chaque travailleur valorise et respecte l'autonomie de chacun, son droit et sa capacité à se diriger soi-même. Le choix reste toujours celui de la personne même si celui-ci peut avoir des conséquences dommageables. Nous favorisons l'autonomie à la mesure de l'utilisateur et à la mesure de ses habiletés.
- **Le respect** : chaque travailleur a de la considération pour l'autre : collègue et utilisateur.

I.II La crèche « La Volière » :

93 boulevard d'Herbatte
5000 Namur
Tel : 081 249440
Coordinatrice : Marie-Pierre Ysebaert
marie-pierre.ysebaert@troisportes.be tel : 081 24 94 41

La crèche est facilement accessible. Elle est située à proximité de la gare de Namur, de nombreuses lignes TEC et à proximité du centre-ville.

I.III Agrément :

Capacité :

La crèche « La Volière » a été créée en 1978 par la Maison d'accueil « Arche d'Alliance ». Elle a été agréée par l'ONE dès 1980. Elle est passée d'une capacité de 23 à 30 puis de 56 à 60 lits.

La crèche « La Volière » est, depuis 2014, reconnue, agréée et subsidiée par l'ONE pour une capacité de 60 lits. Installée depuis 2009 dans ses bâtiments conçus selon les normes en vigueur pour les milieux d'accueil de la petite enfance.

Une équipe de 22 professionnels travaillent avec les enfants et leurs parents en tant que partenaires de l'éducation :

- Une coordinatrice pédagogique à 4/5 temps
- Une assistante sociale à temps plein
- Une infirmière en santé communautaire à 1/2 temps
- Une équipe de 17 puéricultrices ce qui représente 14.5 temps plein
- Une équipe intendance de 3 personnes soit 2 temps plein
- La crèche bénéficie des services de support de l'ASBL « Les Trois Portes », soit une équipe technique, une équipe de secrétariat comptabilité et une équipe de direction.

I.IV Mission de la crèche:

La Volière accueille les enfants de 0 à 3 ans de toutes les familles, soit :

- accueil d'enfants dont les parents travaillent
- accueil d'enfants dont les parents sont en formation et en réinsertion professionnelle
- accueil d'enfants en urgence (déménagement, accident d'un des parents, ...)
- accueil d'enfants dont la famille est hébergée dans une des maisons d'accueil de l'ASBL ou accompagnée au service d'accompagnement Post-hébergement
- accueil d'enfants à la demande de la famille, d'un tiers ou d'un autre service dans le but de réaliser un accompagnement spécifique et concerté
- accueil d'enfants porteurs d'un handicap ou d'une déficience

Pour ce faire, La Volière ouvre ses portes de 7h à 18h30.

La crèche « La Volière » travaille en étroite collaboration avec les Maisons d'accueil, la Maison de vie communautaire et le service d'accompagnement post-hébergement de l'ASBL, d'une part, avec le CPAS de Namur, le SAJ, le SPJ, SOS Parenfants et d'autres institutions namuroises d'autre part.

La crèche se veut un lieu de découverte et d'ouverture pour permettre aux enfants de s'épanouir durant le temps d'occupation des parents. Elle permet à chaque enfant de s'exprimer et de jouir de son autonomie dans le respect de son rythme et de la vie en collectivité.

L'objectif de mixité sociale :

Depuis plusieurs années, la crèche s'est engagée dans une dynamique d'accueil de la mixité sociale. Sa population se compose aujourd'hui d'enfants :

- de famille de tous horizons dont les parents travaillent
- d'enfants et petits enfants du personnel de l'ASBL « Les Trois Portes »
- d'enfants connaissant un handicap ou une difficulté de développement
- d'enfants dont la famille vit dans la précarité

Pour tout enfant présentant une difficulté, l'équipe s'organise pour lui offrir le plus de temps « individualisé » et pour se « spécialiser » dans son accompagnement. Pour cela, du temps est donné à :

- la communication quotidienne avec les parents
- l'organisation de rencontres « bilan »
- l'observation
- la rencontre de spécialistes
- la concertation avec d'autres services

Maintenir une réelle mixité sociale nécessite de garder un équilibre dans l'origine des enfants accueillis. De même, maintenir un accueil de qualité pour tout enfant en difficulté exige une équipe en nombre permettant de « détacher » une puéricultrice du groupe afin de mener un travail en individuel pour répondre à un besoin particulier. Une psychomotricienne a rejoint l'équipe afin de soutenir ce travail.

Parce que tout enfant a droit à la sécurité, à la santé et au bien-être, l'équipe veille à offrir un accompagnement individualisé à chaque famille. Ecoute, soutien, bienveillance sont des notions importantes dans le travail au quotidien. Ouvrir les portes aux familles fragilisées permet de lutter contre l'isolement et la solitude face aux problèmes.

Cela donne également l'occasion à tout enfant de côtoyer, dès son plus jeune âge, des enfants issus de familles d'environnements, cultures, traditions, modèles éducatifs, nationalités et niveaux de vie différents. C'est aussi accueillir des enfants différents, porteurs d'un handicap ou d'un ralentissement du développement.

Les groupes sont ainsi à l'image de notre société diversifiée. Etre plongé et éduqué, dès la prime enfance dans ce bain de diversité constitue une richesse et est source de respect dans la découverte de l'autre. Cette dynamique constitue ainsi une prévention contre le développement de peurs et d'attitudes discriminatoires et excluantes dans la construction de la personnalité.

Extrait de « Vers des établissements d'éducation et d'accueil inclusifs » RIEPP 2013

« ...Mais comment définir cette qualité, dans un contexte de diversité croissante qui appelle à proposer des modalités d'accueil toujours plus ouvertes et plus individualisées ? Comment penser des pratiques d'éducation et d'accueil qui ne sacrifient pas la qualité sur l'autel de la flexibilité, mais qui au contraire, permettent à chaque enfant et à chaque famille de pouvoir bénéficier de cette qualité ?

Comment maintenir la qualité au centre du triangle formé par les fonctions économique, éducative et sociale, en dépit des tensions qui traversent inévitablement celui-ci ? Comme l'explique Florence Pirard, professeure à l'Ulg, ces tensions ne doivent pas être considérées comme un problème, et sont même souhaitables, dans la mesure où elles permettent de réinterroger les pratiques et le projet : « Quand on travaille sur la qualité des pratiques, il faut toujours se demander à qui vont profiter tous ces efforts. Et aussi qui ne va pas pouvoir en profiter. Il y a toujours des tensions. Si mon établissement vise à accueillir les enfants dont les parents sont dans une démarche de réinsertion professionnelle, cela va peut-être amener à une discontinuité dans la fréquentation de l'enfant, et donc peut-être aller à l'encontre d'enjeux liés à la continuité éducative pour celui-ci. Il ne s'agit pas d'opposer ces tensions, mais au contraire de les travailler, dans une dynamique de projet ». Ces tensions entre flexibilité et qualité sont notamment bien visibles dans les établissements d'EAJE qui proposent des pratiques de multi-accueil...

...Des effets positifs pour tous

Prendre en compte la diversité, travailler les désaccords, s'ajuster à chaque enfant, chaque famille, c'est clairement une démarche professionnelle. Et cette démarche profite à tous. Très souvent, une réflexion et un ajustement qui démarre d'une situation particulière d'un enfant, d'une demande inattendue d'une famille débouche sur une réflexion, un nouveau regard sur les pratiques, éventuellement un ajustement de celles-ci qui sont au final profitables à l'ensemble des enfants accueillis... »

La crèche « La volière » s'inscrit résolument dans cette dynamique, le point commun entre toutes les familles est le bien-être de l'enfant. Tous les enfants ont donc la même place et bénéficient de la même qualité d'accueil.

L'enjeu ultime : la participation à la construction du vivre ensemble et d'une citoyenneté qui reconnaissent chacun dans sa singularité.

La mixité sociale à la crèche « La Volière » en quelques chiffres pour les 6 premiers mois de l'année 2018 :

6 premiers mois 2018	Nombre	Pourcentage
Enfants	98	100%
Enfants venant d'un service de l'ASBL (MAFE, MVC, PH)	16	16,33%
Enfants adressés par un autre service social	27	27,55%
Enfant porteur d'un handicap	1	1%
Fratrie	28	28,57%
Enfants ou petits-enfants du personnel	9	9,18%
Autres enfants	18	18,37%

20 enfants sont issus de familles qui perçoivent le Revenu d'Intégration du CPAS (pas tous de Namur) soit 20%.

20 enfants sont issus de famille monoparentale soit 20%, nous comptons 73 ménages.

Un travail de soutien à la parentalité s'exerce pour 28 enfants soit 28,57 %.

I.V Rôles des intervenants professionnels :

La directrice :

Donne un cadre au milieu d'accueil.

Assure la gestion quotidienne, l'organisation, la coordination, l'orientation, l'exécution et la gestion du milieu d'accueil. Elle supervise l'accueil et le suivi des familles en vue de promouvoir leur bien-être. Elle veille à l'application des normes imposées et est garante d'une qualité de travail et d'accueil en proposant un projet pédagogique en évolution permanente.

L'infirmière :

Assure la gestion de la santé, au bénéfice de chaque enfant et de l'établissement.

L'assistante sociale :

Assure l'accueil et le suivi des familles en vue de promouvoir leur bien-être. Elle est garante de l'accueil de l'enfant tout au long de son séjour. Elle accompagne les puéricultrices dans l'observation des enfants et dans l'adaptation des pratiques de travail. Elle collabore avec les services extérieurs et participe aux concertations organisées concernant l'accompagnement des enfants et de leur famille.

L'équipe de puéricultrices :

La puéricultrice est la personne de référence dans le quotidien de l'enfant en tant que partenaire dans l'éducation durant le temps d'occupation des parents.

L'équipe des puéricultrices d'une même section est responsable de l'organisation des journées, de la communication des observations et des soins prodigués à chaque enfant.

L'équipe de psychomotricité :

Assure un soutien au travail des puéricultrices, par une observation et des conseils concrets propices à ajuster au mieux l'accompagnement de chaque enfant.

L'équipe intendance :

Assure la restauration des enfants et l'entretien des locaux et du matériel de cuisine en tenant compte des diverses normes d'hygiène et de qualité.

Organise le travail pour satisfaire aux besoins du service en restauration, entretien du bâtiment, lessive, achats ... pour répondre à une qualité globale d'accueil.

L'équipe du secrétariat et de la comptabilité:

Intervient pour la gestion des ressources humaines, la facturation des frais de crèche, les commandes...

L'équipe technique :

Assure l'entretien et la rénovation du bâtiment et de son équipement.

La directrice administrative :

Assure, en partenariat avec la directrice du service, la gestion administrative et financière de la crèche en concordance avec les exigences légales. Elle assure la gestion du personnel et des infrastructures.

La directrice générale et pédagogique:

Donne un cadre au milieu d'accueil.

Gère, en partenariat avec la directrice du service, la réflexion et les orientations pédagogiques, les contacts extérieurs et l'élaboration de nouveaux projets.

I.VI Moyens:

Formations :

Le service jouit d'une expérience d'accueil de quarante années et d'une équipe dynamique et motivée pour faire évoluer son projet d'accueil.

Encadrée par l'ONE ainsi que par d'autres professionnels de la petite enfance, l'équipe a approfondi sa réflexion autour des thèmes de continuité, de sécurité, de repères et de référence. C'est précisément autour de ces thématiques que la pédagogie d'accueil a pris un tournant en instaurant, en septembre 2011, le travail autour de la puéricultrice de « référence ».

L'équipe participe à des formations individuelles et collectives axées sur l'observation, la puéricultrice de référence, l'alimentation, le travail en continuité, l'accompagnement des enfants différents...

Deux à trois journées pédagogiques sont organisées chaque année. Elles permettent d'approfondir ces différentes thématiques et sont en partie animées par des professionnels extérieurs (conseillère pédagogique de l'ONE, psychomotriciennes, superviseur...). Elles permettent d'évaluer et de faire évoluer les pratiques d'accueil de l'enfant.

Infrastructures :

La crèche dispose d'un tout nouveau bâtiment spacieux, lumineux, sécurisant et attrayant pour les enfants. Il assure des aménagements ergonomiques pour le personnel.

- un revêtement de sol délimite les trois espaces (vie-hygiène-repos)
- un coin change situé dans la pièce de vie permet de maintenir le regard et la voix rassurante de la puéricultrice pour l'ensemble du groupe. Il est accessible pour débarrasser ou revêtir l'enfant
- un escalier qui facilite l'accès au coin change dans le respect de l'autonomie de l'enfant et de l'ergonomie pour le personnel
- un système de rangement des effets personnels de l'enfant dans un casier ouvert sur la section et sur le couloir
- des barrières cloisons/séparations, pour délimiter les espaces
- des portes d'entrée des sections sécurisées par une poignée plus haute et une vitre pour s'assurer de l'absence de danger
- un espace cuisine situé dans la pièce de vie pour faciliter le service des repas
- des espaces extérieurs sécurisants pour chacune des sections
- un système de chauffage par le sol qui permet de limiter le port de chaussures et de vêtements, ce qui favorise la liberté de mouvement
- un système de vidéo-parlophonie qui permet de personnaliser l'accueil des parents et renforce la sécurité d'accès
- un téléphone qui offre la possibilité aux parents de prendre des nouvelles directement dans chaque section

Quatre lieux de vie :

La pédagogie appliquée depuis quelques années est en évolution. Afin de diminuer les changements pour les enfants et les adultes, la crèche se compose aujourd'hui de 4 groupes de puéricultrices fixes et de 4 sections réparties comme suit :

- 4 groupes de puéricultrices fixes

Au sein de chaque équipe une référence attribuée pour chaque enfant afin de bénéficier d'une relation plus personnalisée.

- Côté droit du couloir dédié aux bébés

Deux espaces de vie identiques accueillant des bébés entre 0 et 18-20 mois.

- Côté gauche du couloir dédié aux grands

Deux espaces de vie différents accueillants des grands de 18-20 à 36 mois. Adaptables en fonction des besoins des enfants et des départs pour l'école

Des repères communs à toutes les sections ont été fixés. Ce qui permet à chaque enfant de grandir en confiance et favorise l'adaptation aux changements.

Une période de familiarisation est prévue lors de chaque changement afin de soutenir l'enfant dans l'acquisition de nouveaux repères. Les parents sont toujours associés à cette démarche.

Les aménagements de base des lieux de vie sont organisés selon le même modèle et font repère pour les enfants :

L'Espace :

- un coin doux toujours disponible dans chacune des sections pour que l'enfant puisse s'apaiser, s'évader, observer...
- un coin livres
- un coin psychomoteur pour explorer différentes surfaces, différentes hauteurs, tester l'équilibre, ...
- un tunnel/un module/une maisonnette pour jouer à cache-cache, pour un jeu de complicité entre deux ou trois enfants, un jeu symbolique ...
- des tapis qui délimitent un aménagement, une zone de construction, une zone de manipulation, un coin poupées, un coin déguisement...
- du mobilier, chaises et tables qui délimitent l'espace repas mais peuvent également servir pour le jeu
- des espaces libres qui garantissent la possibilité de ramper, courir, sauter, danser, se déplacer avec les petits vélos, promener les poupées...

Le jeu:

- les jeux à contenance sont utilisés dans chaque section, ils sont identiques puis changent au fil de l'évolution du développement des enfants. Il s'agit d'objets usuels très simples qui favorisent la manipulation et l'expérimentation, seaux, boîtes, bassines, gobelets, capuchons, bouteilles vides, ...
- les jeux symboliques, dînette, poupées, voitures, déguisements, ferme et ses animaux....
- les jeux à pousser et tirer, grosses voitures, caddies, poussettes, ...
- les jeux de ballon
- chaque matin, un aménagement similaire sera proposé pour assurer à l'enfant une permanence et une sécurité. Au cours de la journée, quand les enfants manifestent un désintérêt pour ce qui leur est proposé, d'autres aménagements, jeux et objets, leur sont présentés. L'avis des enfants est toujours pris en considération
- les jeux sont en quantité suffisante ce qui favorise l'occupation de chacun et prévient les conflits

- les jeux sont libres pour favoriser l'activité autonome des enfants
- la liberté de mouvements est assurée par un habillement léger et non contraignant et par l'installation des enfants dans des positions qu'ils ont acquises par eux-mêmes et qui leur permettront de créer leur activité de manière autonome

Le symbolique :

- les objets de transition (doudou et tétines) peuvent être sollicités à chaque instant par l'enfant pour l'aider à vivre une transition, une séparation, un chagrin,...
- un petit album de photos de famille accompagne l'enfant tout au long de son séjour en crèche. Il le consulte avec la puéricultrice, le présente aux autres enfants et adultes et le prend pour se rassurer dans les moments difficiles
- une musique souvent écoutée, un enregistrement du parent, peut également rassurer l'enfant
- l'emplacement permanent du lit et le sac de couchage personnel contribuent à sécuriser l'enfant dans les temps de sommeil.

Le rythme et le temps :

- le rythme de l'enfant est respecté tout au long de la journée ; il s'agit de l'outil essentiel pour garantir son bien-être
- les temps de repas : le repas de midi est proposé vers 11h et le goûter à partir de 15h. Ces moments de repas sont accompagnés de rituels : se dire bonjour, aller tour à tour à la cuisine, chanter, se laver les mains, écouter une histoire, renouveler les jeux, ... Ils donnent des repères temporels tout en satisfaisant les besoins primaires
- la musique, le chant, la lecture sont utilisées pour rythmer le temps. Un fond musical anime de temps à autre les sections, tantôt pour mettre de l'ambiance par les comptines, une ronde, tantôt pour apaiser le groupe par la musique classique, le chant des oiseaux, le bruit de la nature, le roulement des vagues, tantôt pour danser ensemble. L'enfant est invité à utiliser des instruments de musique (hochets, maracas, "bâtons de pluie,...).

II Le Projet pédagogique et ses objectifs:

Une pédagogie d'accueil en constante évolution pour travailler en partenariat avec les familles et assurer le bien-être de l'enfant.

II.I Soigner le premier accueil :

L'inscription, le premier contact, une voix qui rassure :

Trouver une place dans une structure d'accueil relève du parcours du combattant pour les parents ! La pénurie de place tant dans les crèches, les maisons d'enfants qu'auprès des accueillantes génère une tension et un stress pour les futurs parents... La maman, déjà enceinte de trois mois, se voit, non seulement préoccupée par le développement de son bébé mais doit se projeter quasi une année dans l'avenir afin de savoir qui va s'occuper de lui quand il sera né. Comment profiter pleinement de sa grossesse quand vient s'ajouter ce souci supplémentaire?

Pour les familles qui n'ont pas pu anticiper leur besoin d'une place en crèche, l'angoisse est d'autant plus présente et les portes souvent fermées pour leur projet.

Les demandes d'accueil sont formulées par téléphone auprès d'Aurélié Salmon, assistante sociale, ou de Rebecca Coisne, infirmière en santé communautaire. La planification des accueils est mise à jour mensuellement, l'équipe tend à offrir une réponse rapide aux parents.

Deux permanences sont organisées chaque semaine : les mardis de 13h30 à 15h30 et les jeudis de 9h à 11h30.

Cette écoute et cette disponibilité ont pour objectif d'instaurer la confiance et le dialogue, gages de la réussite d'un accueil de qualité.

Ce moment est d'une importance capitale car il est l'occasion de décoder la demande du parent (recherche ou reprise de travail, scolarité, formation,... besoin de "souffler", difficulté dans la gestion du ménage, problèmes de couples, ...). Il permet ensuite de jeter les bases de la collaboration mutuelle qui sera instaurée.

La rencontre prénatale, un moment décisif pour les futurs parents :

Lorsque l'accueil d'un enfant est envisagé, une visite de la crèche est programmée. Elle permet de présenter les lieux de vie et donne aux parents la possibilité de sentir et de comprendre le projet pédagogique et la philosophie de travail. Le parent est généralement reçu par l'assistante sociale après cette première entrevue.

Vu la quantité d'informations reçues, nous restons à la disposition du parent les jours suivants.

Un **second contact** entre l'assistante sociale et le parent, au plus tard lors du sixième mois de grossesse, confirme l'inscription. C'est à ce moment que le versement de l'avance forfaitaire est effectué. Ce peut-être l'occasion d'une nouvelle visite dans les sections.

Cette visite est conseillée car trois mois se sont écoulés depuis la première visite et, bien souvent, de nouvelles réflexions, interrogations et préoccupations sont apparues.

Les modalités de l'accueil sont précisées et les personnes sont invitées à vivre la naissance de l'enfant sans plus se tracasser pour la crèche.

Le **troisième contact** prépare la familiarisation de l'enfant dans sa section et instaure la rencontre avec la puéricultrice de référence.

L'assistante sociale est en première ligne pour aider à vivre cette étape importante, elle est le lien entre la famille et l'équipe. C'est elle qui reçoit le parent avant de l'accompagner dans la section afin de rencontrer la puéricultrice de référence de son enfant et l'équipe qui l'accueillera.

Une attention et une écoute sont données afin de répondre aux premières questions ... tout en informant des consignes qui facilitent l'organisation durant la familiarisation (heure d'arrivée, de départ, durée, ...)

Une visite médicale est programmée avant cette période. Cela permet de réaliser la première consultation obligatoire auprès du médecin ONE responsable de la crèche.

C'est également le moment de l'établissement du dossier administratif et de la signature du contrat d'accueil et du Règlement d'Ordre Intérieur. Les dates de fermeture de la crèche et les attestations à faire compléter par l'employeur sont remises dans le même temps.

La familiarisation

L'entrée en crèche constitue un grand changement pour la dynamique familiale. L'équipe témoigne de respect et d'empathie envers le parent pour l'aider à vivre la « séparation » avec son enfant. La puéricultrice de référence est disponible pour construire une relation de confiance et prend le temps de tisser un lien avec l'enfant. Beaucoup de temps est consacré, entre ce 1^{er} contact et la reprise du travail, à tisser cette toile en respectant le rythme de la famille.

Selon le référentiel de l'ONE : « La préparation de la séparation est une entreprise menée conjointement par les parents et le milieu d'accueil et qui comprend le bébé. Elle est définie en commun et modulée au cas par cas, et doit être pensée et mise en œuvre suffisamment tôt avant la séparation réelle. Son déroulement demande au milieu d'accueil d'investir du temps dans les réunions et des entretiens successifs programmés et respectés. La qualité du lien qui va se construire entre les accueillantes, l'enfant et sa famille est à ce prix. »

Tout au long de cette familiarisation, la puéricultrice va se renseigner auprès du parent afin de connaître ses manières de faire et de parler avec son enfant. Le parent est invité à lui montrer comment s'adapter à son enfant et à ses habitudes particulières. Pendant toute la durée de l'accueil, il sera important de mettre à jour ses « connaissances » de l'enfant.

Le parent peut accompagner son enfant en se posant à ses côtés, en section, sans gêner la vie du groupe. Il est même possible d'intégrer d'autres membres de la famille durant la familiarisation et certainement si la fratrie se trouve au sein de la crèche. Le temps de présence et d'observation s'adapte aux besoins de l'enfant, il s'étend généralement sur 5 jours consécutifs.

La procédure de familiarisation est adaptée en fonction des observations de l'équipe, des inquiétudes du parent, de l'urgence de l'accueil, ... Généralement, le parent accompagne son enfant les premiers instants pour lui permettre d'entrer en relation en douceur, pour le soutenir et l'encourager dans sa découverte, prendre ses nouveaux repères, tout en respectant son rythme.

La présence du parent dans la section lors d'une familiarisation est riche, tant pour la puéricultrice qui observe la dynamique entre l'enfant et son parent (façon de porter, de parler, de rassurer, de regarder, ...) que pour le parent qui observe une dynamique de travail, s'informe du projet de la section. Il est également invité à participer à un repas et à une mise au lit de son enfant.

L'échange de conseils se fait naturellement, dans l'animation de la collectivité, ce qui suscite généralement de nouvelles questions tout en permettant à l'enfant de se familiariser aux bruits, aux nouveaux visages, à l'espace.

Aussi, pour les mamans allaitantes, nous veillons à tout mettre en œuvre pour répondre au mieux à leurs attentes : un fauteuil d'allaitement est disponible en section et les puéricultrices conservent et donnent le lait tiré en respectant toutes les précautions nécessaires pour ne pas l'altérer.

Le temps consacré à la familiarisation permet à l'enfant de se sentir sécurisé et permet au parent de reprendre le travail sereinement ou de pouvoir se consacrer à ses préoccupations actuelles (recherche de logement, recherche de travail, soins médicaux, psychothérapie, soutien à la parentalité et aux tâches éducatives...).

Il peut arriver dans certaines situations que l'entrée de l'enfant n'ait pu être anticipée. Après décodage et analyse de la demande, si une place est disponible, nous pouvons accueillir l'enfant dès le lendemain. Dans la mesure du possible, nous encourageons le ou les parent(s) à consacrer au moins une heure de présence à la crèche avant l'entrée officielle de l'enfant.

Les questions posées lors de l'entretien préalable à l'accueil sont plus pointilleuses de manière à obtenir le maximum d'informations sur le rythme de l'enfant et ses habitudes de vie.

Pour accueillir l'enfant dans ces conditions, une disponibilité inconditionnelle de la puéricultrice "référente" et celle de l'assistante sociale sont nécessaires durant les premiers jours de l'accueil. Le but est de tisser un lien de confiance en mettant des mots sur ces changements, en observant et en entourant l'enfant dans un cadre rassurant et sécurisant pour lui. Le contact avec les autres professionnelles se fera progressivement en transmettant toutes les informations reçues.

Quels que soient les motifs qui ont précipité l'entrée d'un enfant à la crèche, nous nous efforçons d'apporter un climat de bienveillance, de douceur et de sécurité dans la création de la relation avec ce tout-petit et sa famille.

En s'adaptant à leurs obligations socio-professionnelles ou autres occupations, l'assistante sociale rencontre les parents dans les plus brefs délais pour leur expliquer le déroulement des premières heures de leur enfant à la crèche et s'attarder sur les aspects pratiques et administratifs.

En cas d'hospitalisation du parent, les communications se feront par le biais du petit cahier de liaison.

Le parent est bien sûr invité à contacter l'assistante sociale et/ou la puéricultrice de référence pour prendre des nouvelles. Les heures favorables à ces contacts sont entre 9h30 et 11h et après 12h30 dans les sections des cocons.

Dans l'éventualité d'un accueil de plus grand, le dispositif mis en place reste le même. Le parent pourra, lui aussi, contacter les sections concernées à tout moment excepté entre 12h et 15h afin de respecter le calme de la sieste.

Cette période est mise à profit pour équiper l'enfant de ce qu'il a besoin en crèche (photos, sac de couchage, cahier personnalisé, ...). La lecture commune du projet d'accueil facilite la compréhension du fonctionnement et de la place de chacun dans le bien-être de l'enfant.

II.II Optimiser la pédagogie autour de la continuité :

SECURITE DE BASE

HOLDING

HANDLING

OBJECT PRESENTING

Donald Winnicott, psychanalyste anglais – véritable pionnier du développement affectif précoce nous dit que, avant 6 mois et pendant sa petite enfance (à des degrés divers), l'enfant est complètement dépendant de son environnement. Pour autant que sa mère soit « *suffisamment bonne* », elle lui transmet un sentiment de sécurité qui lui donne l'envie de progresser, de grandir. Au-delà des besoins physiologiques, il évoque trois sortes de soins maternels qui aident l'enfant à construire ce sentiment de sécurité de base.

Holding : le bébé a besoin d'être soutenu :

- le maintien du bébé (sens plus large que « porter le bébé dans les bras »)
- une attitude générale de protection contre les dangers, les agressions (chute, douleur, bruit, excitation excessive)
- une présence attentive à travers les séquences répétitives de soins quotidiens

L'enjeu est d'éviter l'expérience pénible de l'angoisse. Le bébé acquiert ainsi des points de repère, une sécurité fondamentale par la protection du bruit, de la douleur, des chutes, ...

Handling : le bébé subit un grand nombre de manipulations :

- change-soin, caresses, bercement... par un parent/puéricultrices.

L'enjeu est la construction du moi ; sensation d'être dans un corps. Chaque sensation sur sa peau informe le bébé des limites de son corps dont il n'a pas encore de connaissance unifiée, ni de représentation. Il est important d'être respectueux et de ne pas être intrusif dans la réponse que l'on donne.

Object presenting : le bébé ne fait pas encore la différence entre ce qui vient de lui et ce qui vient de l'extérieur.

D'où l'importance donnée à la présentation des objets, le sein-biberon puis différents jeux et ensuite au rythme de présentation (un temps juste entre l'expression du besoin et la réponse adéquate tout en tenant compte de l'enfant).

La **COHERENCE** de ces trois axes donne la sécurité de base à l'enfant et fonde le projet d'accueil de la Crèche « La Volière ».

Cette cohérence concerne les parents et toutes les personnes qui prennent en charge l'enfant en dehors du milieu familial.

Si tout bouge autour de l'enfant, il doit, pour trouver son bien-être, développer beaucoup d'énergie pour se situer et comprendre ce qui lui arrive. Le jeune enfant peut, par exemple, dormir beaucoup

pour se protéger. S'il doit continuellement s'ajuster à un environnement peu prévisible, son énergie est utilisée à s'ajuster et il est peu disponible pour la découverte de son environnement.

L'équipe favorise l'établissement de repères constants connus et respectés de tous, pour trouver ensemble une façon professionnelle d'agir et d'accompagner les enfants.

L'équipe construit une méthode de travail commune et partagée. Elle est élaborée par :

- **les choix pédagogiques partagés**
- **la remise en question des attitudes et des habitudes**
- **la confrontation des savoirs**
- **la mise en commun des compétences et des acquis professionnels**

Cette continuité apporte à l'enfant de la sécurité et de la stabilité, ce qui lui permettra de se construire en tant qu'être individualisé. La crèche assume la responsabilité du maintien de cette continuité et du sens qu'elle prend pour l'enfant notamment lors des changements.

Lorsqu'il est séparé de sa famille, le petit enfant est fragilisé dans sa continuité interne encore en cours de construction. Lorsqu'il est accueilli en crèche, il perd les continuités inhérentes à son cadre familial.

Il nous revient, en tant que professionnels de la petite enfance, de permettre cette stabilité au travers des repères de l'environnement humain et matériel que nous lui fournissons.

Cependant, le fonctionnement d'un milieu de vie en collectivité est en soi facteur de discontinuité. Il convient donc de tendre vers une continuité maximale au travers du travail de l'équipe.

Pour diminuer le nombre de changements de section imposé aux enfants et pour permettre aux professionnelles de se stabiliser dans une section, le choix a été fait de faire évoluer la pédagogie.

La puéricultrice de référence est maintenue au sein de chacune des quatre sections dont deux d'entre elles sont consacrées aux enfants de 0 à 18 mois. L'objectif est de bénéficier d'une relation plus personnalisée le temps que l'enfant restera dans la section tout en assurant la continuité avec les collègues afin que chaque enfant puisse vivre et évoluer en toute sécurité en l'absence de la référente.

La continuité dans le cursus de notre crèche est envisagée au travers des objets, rituels, rythmes, espaces, proposés à l'enfant. Cette continuité ne peut être assurée qu'au travers d'un nombre restreint de personnes gravitant autour du tout petit.

Bien entendu, il faut prendre en compte la diversité des horaires de travail, la durée de travail de chacune, les conditions physiques des puéricultrices et donc s'ajuster et s'adapter à la réalité de terrain.

De plus, il faut également prendre en considération les accueils non planifiés dits d'urgence.

II.III Réflexion autour de la notion de puéricultrice de référence :

Le référentiel édité par le Fonds Houtman "Accueillir les tout-petits. Oser la qualité" appuie notre réflexion en ce sens :

" ..., pour qu'un enfant, séparé de celle qui lui donne la sécurité de base et sens de vie (ou l'inverse) ne se réfugie pas sur ce qui le rassure –lui-même- l'enfermant progressivement dans une bulle étanche qui le protège – ou le coupe, le sépare – de tout ce qui l'entoure, il est impératif qu'un être humain assure le relais des soins, mais surtout de la relation humaine.

Et c'est encore mieux pour l'enfant si cette personne qui le prend en charge a été, comme dit Françoise DOLTO, "mamaïsée" par la mère, c'est-à-dire a établi avec elle un contact, une relation (un quelque chose qui les re-lie) en présence de l'enfant pour qu'il puisse se dire: "si maman apprécie cette dame, je peux moi aussi, me relier à elle, l'accueillir dans mon monde, lui faire confiance...avec elle la vie continue".

C'est à cette condition que l'enfant continuera à être cette puissance de vie ...

C'est à cette condition qu'il s'inscrira dans le mouvement de la vie : la sienne entremêlée à celle des autres." (référence : L'enfant est ATTENDU)

La notion de référence :

L'adulte de référence est celui qui connaît le plus précisément l'enfant, qui le porte dans sa tête de façon continue. Il va chercher à s'ajuster finement à l'enfant. Il porte son observation et son attention sur les petits détails de manière individuelle : les habitudes de l'enfant, sa sensibilité, l'apparition de nouvelles compétences, ses demandes, etc.

L'adulte de référence s'occupe de l'enfant dans les moments de soins individuels. Au fil du temps, une relation privilégiée se tisse entre l'enfant et sa référente.

La puéricultrice de référence est responsable de la transmission des informations auprès de ses collègues. Elles pourront ainsi assurer une continuité soutenant pour l'enfant en son absence.

De même, elles lui transmettront ce qu'elles ont observé en son absence. L'ensemble de ces observations favorise une connaissance plus fine des habitudes et des besoins de l'enfant.

Toutefois, si la personne de référence porte un petit groupe d'enfants dans sa tête, qu'elle affine sa connaissance, ses observations et sa prise en charge, cela ne signifie pas qu'elle s'engage dans une relation d'exclusivité.

Elle développe une connaissance plus individualisée de son groupe mais doit également garder une connaissance globale des enfants de la section.

L'observation :

Les puéricultrices sont aux côtés des enfants pour permettre le jeu et la découverte en toute sécurité. L'une d'entre elle **observera plus particulièrement** l'intérêt qu'ils portent à leur environnement.

Nous veillons à laisser l'enfant autonome dans son jeu, en le mettant dans une position qu'il maîtrise, en le laissant acquérir seul ses nouveaux apprentissages, tout particulièrement la motricité.

Il est accompagné et encouragé par des mots simples et un regard rassurant des puéricultrices qui observent ses expériences en restant au niveau du sol.

Lorsqu'il parvient à son but, il est applaudi, félicité pour son acquis et mis en confiance pour recommencer.

S'il se trouve en difficulté, il est réconforté et remis dans une position connue tout en étant consolé si la déception est grande.

La communication :

L'enfant est un réel interlocuteur auquel le personnel s'adresse directement pour se présenter et verbaliser les changements qu'il sera amené à vivre lors de son entrée à la crèche. Les lieux lui sont présentés et sa famille prend, elle aussi, ses repères dans la section.

L'enfant est présenté aux autres collègues, aux autres enfants, sa photo est rapidement accrochée aux côtés de celles des autres enfants.

De cette façon, le parent peut rapidement parler de la crèche avec son enfant et l'alliance éducative se tisse progressivement.

La puéricultrice de référence utilise un cahier de communication d'équipe pour transmettre ses observations aux collègues et ainsi éviter de poser plusieurs fois les mêmes questions.

Le parent a la possibilité d'utiliser un petit cahier de communication crèche-famille pour relater les moments importants. La première page est réservée pour présenter la famille, les habitudes de vie et de sommeil de l'enfant, son doudou, sa tétine, les situations qu'il aime et celles qu'il n'aime pas et tout ce que le parent souhaite partager pour aider à l'accompagnement et aux soins de son enfant en son absence.

Chacun peut apporter son regard sur l'activité de l'enfant, en racontant ses découvertes, ses exploits et ses difficultés. Commenter de petits faits et gestes, entendre un autre adulte discuter des expériences de son enfant, s'en réjouir ou s'en inquiéter, témoigne de l'intérêt véritable et profond que chacun porte à l'enfant.

Toutes les données utiles, les numéros de téléphone et les personnes à contacter en cas d'urgence, y sont notés.

La communication verbale est considérée comme prioritaire, le cahier sera un plus qui laissera une trace écrite dans les sections des Cocons.

Les changements de section :

Chaque jour, l'enfant est observé par les puéricultrices, encouragé dans ses acquis, félicité de son autonomie, de ses progrès. Pour lui permettre d'aller plus loin dans ses découvertes, il lui sera proposé, en compagnie de son groupe, de changer de section pour découvrir les espaces des grands et bénéficier du regard soutenant d'autres puéricultrices.

Les changements de section se réfléchissent tant sur la faisabilité par rapport aux normes d'encadrements autorisées dans la section que sur le respect du développement de l'enfant et de son rythme.

Les parents sont associés à la démarche, ils peuvent en parler avec la puéricultrice, avec leur enfant et visiter le nouveau lieu de vie. Une période de familiarisation sera faite avec la puéricultrice pour présenter à chaque enfant, le nouveau groupe qu'il va rejoindre et les adultes qui seront présents.

L'élaboration des horaires :

Nous avons le souhait de sécuriser l'enfant au maximum lors de l'accueil du matin et du départ en fin de journée.

Excepté un temps de rassemblement chez les grands, l'enfant est pris en charge dans sa section de l'ouverture à la fermeture, de façon à privilégier les conditions d'échange entre les puéricultrices et les parents. Cela assure également le respect du rythme et de la sécurité de chaque enfant quel que soit son niveau de développement.

Afin de bien préparer l'enfant au déroulement de sa journée, nous demandons aux parents de préciser l'heure à laquelle l'enfant quittera la crèche et la personne qui viendra le chercher.

Les stagiaires :

La place des stagiaires auprès des enfants est réfléchi et progressive pour que chacun ait le temps de se familiariser à l'autre.

En début de stage, chaque étudiant prend le temps d'observer le fonctionnement de la section et les rituels des enfants.

Ensuite, le stagiaire travaille en compagnonnage avec une puéricultrice de la section. Il prendra un enfant en charge puis progressivement deux ou trois pour la journée.

II.IV Rituel mis en œuvre pour réaliser le projet d'accueil :

La séparation :

L'aménagement du matin est réfléchi pour sécuriser l'enfant, mais il n'empêche pas l'instauration d'un rituel entre le parent et son enfant dans le respect des besoins de chacun.

La puéricultrice est à la disposition du parent pour assurer la séparation, elle peut prendre l'enfant dans les bras mais le parent peut également le déposer dans un coin doux ou l'encourager à partir vers les autres du groupe.

Pour maintenir ses repères, nous lui offrirons chaque jour une disposition similaire de quelques jeux, d'un coin doux, d'un coin psychomoteur.

Les objets de transition :

Extrait du livret d'accueil remis aux parents :

Pour mieux vivre la séparation de son parent, nous demandons d'apporter à la crèche un « doudou » qui a toute l'odeur de la maison et peut rassurer l'enfant. Tétines et doudou peuvent être facilement donnés en cas de chagrin dans la journée.

De même la réalisation d'un petit album photos pour accompagner l'enfant tout au long de son séjour en crèche peut s'avérer très utile. Il pourra consulter cet objet personnel avec la puéricultrice, le présenter aux copains et se rassurer dans les moments difficiles.

Une musique souvent écoutée peut également permettre à l'enfant de s'apaiser.

Accompagner chaque enfant dans son développement :

Autour du repas

La crèche respecte les conseils du pédiatre de l'enfant notamment lors de l'introduction de nouveaux aliments et dans le cas de régimes restrictifs.

Les menus sont établis pour 8 semaines de manière à diversifier les apports nutritifs et les goûts. Les menus suivent les saisons. Ils sont affichés à l'entrée de la crèche.

Une cuillère à café de matière grasse ou une noix de beurre est ajoutée à chaque repas de midi. En fonction de la nature du repas, elle diffère chaque jour.

De l'eau est présentée régulièrement aux enfants, notamment au repas, donnée à la cuillère puis au gobelet. Il peut arriver, en cas d'accueil d'urgence, que l'utilisation du biberon ou du gobelet à bec soit autorisée. Ceci dans le but de déstabiliser le moins possible l'enfant durant les premiers jours du changement. Le gobelet sera présenté quelques jours plus tard.

En concertation avec le parent et en respectant le rythme de l'enfant, les puéricultrices vont proposer un repas mixé. Le repas est donné soit dans les bras pour privilégier le contact, faciliter la transition du biberon à la cuillère, soit dans un relax. La chaise haute est utilisée uniquement lorsque l'enfant a acquis la position assise.

Lorsque l'enfant a des dents, les aliments lui sont présentés écrasés puis en morceaux. Dès qu'il se montre intéressé, l'enfant pourra expérimenter l'utilisation de la cuillère. D'abord avec l'aide de la puéricultrice puis seul.

Le repas des enfants est donné en section, de manière individuelle chez les petits. En respectant le rythme de chacun, certains mangent, d'autres dorment, jouent, ... ce qui permet de maintenir l'intimité de ce moment avec chaque enfant.

Lorsque l'enfant est prêt à prendre son repas assis à une table dimensionnée pour lui, il sera installé face à la puéricultrice puis avec d'autres. Au fil du temps chaque enfant du groupe acquiert le même rythme et un repas dit collectif s'instaure sous l'oeil bienveillant de la puéricultrice de référence.

Chez les plus grands, de petits rituels sont mis en place pour annoncer le moment du repas :

- un rassemblement autour des livres pour écouter de nouvelles histoires chaque jour
- un petit tour en cuisine pour quelques enfants qui vont chercher le repas avec la puéricultrice
- un lavage des mains avant et après chaque repas

- un chant de « Mimie » la chenille ou de « Léon » le papillon qui souhaite bon appétit en se trémoussant.
- la présentation des plats préparés en cuisine et l'explication du menu

Autour de la sieste

L'observation de la puéricultrice de référence permet de déceler les signes de fatigue de l'enfant et de lui proposer la sieste selon son rythme. En fonction des rituels d'endormissement, la position dans le dortoir est réfléchie.

Cette réflexion se portera également lorsque l'enfant rejoindra une section de grands, il sera installé dans une petite chambre de trois lits ou dans la section sur un lit couchette.

Aux alentours de 18 mois, les enfants ne font généralement plus qu'une seule sieste, juste après le dîner. La majorité des enfants dorment sur des couchettes dans un espace aménagé dans la section.

La sieste est surveillée par minimum deux puéricultrices pour maintenir une atmosphère calme et rassurer un enfant si nécessaire.

La chambre peut également servir pour un enfant qui a besoin de se reposer en journée.

Autour de l'acquisition de la propreté

Lorsque la puéricultrice de référence change les langes des enfants de son groupe, elle invite ceux qui le souhaitent à s'asseoir sur le petit pot. C'est notamment suite aux encouragements de l'adulte et par imitation des autres que la propreté se prépare. C'est petit à petit que l'enfant perçoit qu'il se passe quelque chose en lui.

L'apprentissage de la propreté ne s'acquiert efficacement que s'il y a concertation entre la crèche et les parents pour une continuité dans cette autonomie.

Autour du développement du langage

La puéricultrice de référence est aux côtés de l'enfant pour entendre et encourager ses premiers balbutiements, ses premiers sons/mots. Au fil du temps, il maîtrisera de mieux en mieux le langage, et en particulier le « je » et le « non ». Cela coïncide souvent avec le moment des oppositions. En effet, en disant « non », il prend conscience de son identité propre, il a besoin d'être accompagné dans cette étape importante.

Ensuite, devant le miroir de la section, nous serons étonnés de le voir s'observer, se parler, se faire des grimaces, se déguiser...

Autour des acquis pour l'entrée à l'école

Au fil du temps, l'enfant montre son autonomie dans le jeu et développe des moments de complicité avec d'autres. La puéricultrice est témoin de ces petites constructions, de la représentation qu'ils font de moments du quotidien par de petits scénarios (activité culinaire, ménagère,...). C'est ainsi que par le jeu, l'enfant se met en situation d'apprentissage, de concentration, de psychomotricité, de

socialisation. Il va élaborer son dialogue, apprendre à gérer les conflits, à ranger les jeux, à écouter les consignes simples et à respecter les quelques règles de vie avec encore plus d'attention.

La puéricultrice de référence reflète aux parents l'évolution de leur enfant, elle se montre à l'écoute et conseille pour le départ à l'école, le bon moment, les préparatifs.

Il est important de sentir l'enfant sécurisé pour franchir cette étape, pour certains il est profitable de rester en crèche jusqu'à trois ans. Dans ce cas, la collectivité doit s'adapter, tant dans l'aménagement de ses locaux, en utilisant davantage la cloison chez les grands pour permettre des activités en petits groupes, que dans la prise en charge de l'enfant. L'entrée à l'école met fin au séjour à la crèche.

Un goûter convivial sera l'occasion de fêter le départ pour l'école, de parler aux enfants, de se dire au revoir. Des petites photos sont laissées en souvenir.

Les conflits

Entre 2 et 3 ans, les conflits sont de plus en plus nombreux. La lutte pour la conquête du pouvoir se manifeste à chaque occasion, ou presque. L'enfant est en pleine « crise d'opposition ». Avant l'âge de 2 ans, il se contentait de prendre connaissance des consignes. Désormais, il cherche à évaluer et à vérifier le degré d'importance des choses. Il tente aussi d'imposer ses désirs.

En outre, selon le Référentiel de l'ONE, nous pouvons affirmer que :

«... comme le montre M. Vincze, la situation même de vie en groupe n'a rien de naturel pour un jeune enfant. Il doit partager l'attention de la puéricultrice avec des enfants du même âge, qui ont les mêmes besoins et qui, eux non plus, ne peuvent attendre. La vie collective a des contraintes : les horaires, des adultes différents, des pairs qui jouent parfois avec lui mais le dérangent dans ses jeux. A côté des rires, de l'empathie, du plaisir d'être ensemble, n'y a-t-il pas aussi des conflits ? » Le groupe peut être pour un tout-petit un lieu de solitude et de violence.

Pour les puéricultrices, il est essentiel de faire comprendre aux enfants, avec des mots simples, les règles et les valeurs de la vie en société. Tout en essayant de préserver et de respecter au maximum les principes éducatifs de la famille. Le milieu de la crèche est loin d'être un environnement paradisiaque où l'enfant sera préservé de toute agression de la part de ses pairs. Aussi les puéricultrices joueront de préférence un rôle d'éducation à la vie en société.

Au lieu de réprimander, elles expliqueront, avec des mots adaptés, ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Elles aideront un enfant plus introverti ou plus peureux à prendre sa place et à oser défendre son jouet ou son activité. Tout en veillant à ne pas porter de jugement sur l'enfant « agresseur », elles confronteront les protagonistes calmement dans une relation de face à face, en essayant de trouver avec eux un compromis pour trouver une résolution équitable et satisfaisante pour tous.

En règle générale, notre méthode de travail ne prône pas l'interventionnisme dans les petits différends entre enfants. Si l'agressivité est présente, elles tenteront de trouver le juste milieu en se fiant à leur observation des faits et à la sensibilité des enfants.

Nous ne pratiquons pas l'utilisation des punitions. Nous préférons une mise à distance de l'enfant pour marquer clairement notre désaccord. Il reste donc au sein du groupe mais est pour un instant, près de la puéricultrice et empêché de jouer. Ce moment ne dure que quelques minutes et est toujours clôturé par un dialogue avec lui sur un ton plus doux afin de ne pas générer un sentiment d'exclusion ou d'abandon. Nous nous efforçons de lui apprendre que dans la société, tout n'est pas

permis et que parfois, il est inévitable de devoir passer par un moment de solitude et de « remise en question ».

Nous sommes également très attentifs à valoriser le comportement positif. Si des morsures ou des violences se sont produites il faut parler de façon positive à l'enfant, lui montrer les gestes adéquats et une autre façon de s'exprimer. Donner à l'enfant un espace pour se calmer et exprimer ses émotions. Nous sommes très attentifs à bien présenter les règles et les limites aux enfants.

Travail individuel

La puéricultrice de référence profite de certains moments de la journée, pour apporter une attention toute particulière à chaque enfant du groupe dont elle s'occupe.

Elle peut organiser de façon individuelle ou en groupe de vie :

- activité lecture,
- peinture (travaillée au doigt, à l'éponge, au rouleau, au pinceau,...),
- pâte à sel,
- jeu d'eau,
- bac de riz
- bac à sable
- piscine de balles
- activité d'éducation à la santé (le brossage des dents, se moucher, se laver les mains, manger sainement, la sécurité, la propreté...)
- aménagement psychomoteur, utilisation du ballon sensoriel (offre à l'enfant une perception différente de son corps)
- aménagement avec les toboggans
- activité musicale (flûte, piano...)
- ...

Afin d'offrir la possibilité de ces temps individuels ou en petits groupes, les espaces peuvent être séparés. D'autres espaces comme le couloir ou la salle de réunion peuvent également être aménagés pour une activité particulière. Le nombre d'encadrants est suffisant pour nous permettre d'assurer cette relation en toute sécurité.

Ce travail peut s'avérer très porteur dans la relation de confiance entre la puéricultrice et l'enfant. Il sait qu'il aura une attention bienveillante pour répondre à ses différents besoins, le câliner, être partenaire dans son jeu. L'enfant apprendra de cette façon que la puéricultrice est disponible pour lui, même si elle s'occupe également des autres enfants. Elle pourra par des mots apaisants le rassurer, s'il est amené à patienter

Les espaces extérieurs

Quel plaisir de profiter de nos espaces extérieurs, un coin vert en plein centre-ville et deux patios en cas de temps plus incertain... En individuel ou en collectif, si le temps est favorable, il est possible de s'aventurer ! Les grands sont les plus chanceux. Ayant tous le même rythme de vie, il est aisé de sortir tous ensemble et d'assurer la surveillance du groupe. Néanmoins, si cela est possible, les enfants de chez les « cocons » en profiteront également car nous avons pensé à une sortie extérieure pour chaque section.

Par très beau temps, nous assurons une protection « chapeau et crème solaire » et, si la chaleur est vraiment trop lourde, nous restons à l'intérieur.

Différents jeux tels les tondeuses, les brouettes, les camions, les ballons, les chaises seront éparpillés pour satisfaire chacun. Le bac à sable extérieur fait « la Une » durant l'été, les pelles, les seaux, les râtaeux, et les petites formes sont également beaucoup utilisées.

Ces espaces permettent aussi le défoulement par la course, le foot, les rondes, le chant et les cris. Ils donnent aux enfants l'occasion de marcher sur un sol différent, de découvrir l'herbe et la dénivellation du terrain. Cela favorise la rencontre d'enfants d'un autre groupe et de nouvelles interactions.

Activités diverses

La crèche vit au rythme des fêtes et des traditions, cela se traduit dans la décoration, les chansons, les animations. C'est l'occasion de changements, de créativité et de mouvements. Mais il n'y a pas de production de cadeau.

II.V Partenariat avec les services extérieurs :

L'accueil spécifique d'enfants différents, d'enfants en difficultés ou lors de situations d'urgence exige que l'équipe complète ses interventions par des collaborations avec des services spécialisés.

La priorité est d'ajuster l'accompagnement aux besoins individuels des enfants et de leur famille en favorisant toujours la création d'une relation de confiance, l'établissement de repères et une clarification des rôles de chacun.

C'est pourquoi, des rencontres régulières avec les parents sont organisées par l'assistante sociale de même que des réunions de concertation entre les services, toujours en accord avec les parents.

La puéricultrice de référence et toutes les puéricultrices du groupe assurent, avec l'assistante sociale, des réunions de bilans de développement qui permettent d'adapter les pratiques à chaque situation et d'organiser le travail de la section.

Le soutien à la parentalité se traduit dans l'accompagnement de tout parent dans son rôle éducatif et ce, au travers des divers apprentissages de l'enfant (alimentaire, propreté, sommeil, séparation, pleurs, ...).

L'assistante sociale est disponible pour les parents et prend le temps d'écouter, de conseiller, d'orienter et d'éventuellement accompagner les personnes pour des démarches.

Elle assure la continuité dans l'accompagnement de l'enfant durant son séjour à la crèche mais également pour les relais lors de son départ. Départ soit pour l'école, soit pour un autre établissement. Ce relais se décline en la tenue de réunions bilans et en la rédaction d'un rapport social.

Certains services viennent à la crèche soit pour un accompagnement individuel (kiné, projet Badiane, pédopsychiatre...) soit dans le cadre d'un projet plus collectif.

Travail avec psychomotriciennes

Depuis mai 2013, la crèche bénéficie d'un partenariat avec les psychomotriciennes de l'ASBL Re-création, partenariat soutenu par le CPAS de Namur. Elles assurent une séance par semaine pour les enfants dont les familles sont connues du CPAS. Nous espérons pouvoir étendre bientôt ce projet à tous les enfants de la crèche.

Les objectifs de l'atelier sont :

Favoriser le bien-être physique, psychique et corporel des enfants de 0 à 3 ans. Il s'agit également d'un temps d'observation et de soutien individuel à l'enfant. Il permet d'évaluer son développement, mettre en avant ses compétences et d'affiner ce qui peut lui être proposé. C'est un véritable travail de prévention et de soutien au développement global du tout petit. Les psychomotriciennes font ensuite un travail de communication avec la maman ou les parents, les puéricultrices de la section ou les éducateurs de la maison d'accueil. Ce relais est essentiel pour assurer continuité et cohérence dans l'accompagnement de l'enfant et de son parent.

Livres et merveilles

2016 a vu émerger un nouveau lieu dédié à l'accès à la culture pour les tout-petits ! Grâce au dynamisme de certaines travailleuses travaillant à différentes activités des Trois portes, le projet interservices « Des livres et des Merveilles » est né ! La phase pilote s'est déroulée à la crèche durant le 2e semestre 2016.

Le succès a été tel que l'ONE dans le cadre de la journée de clôture de la formation organisée sur ce thème, a décidé de tourner une capsule pédagogique pour illustrer les ressources possibles à exploiter en milieu d'accueil.

L'espace rencontre « Des livres et des merveilles » vise à sensibiliser les tout petits à l'univers de la lecture. Les apprentis lecteurs sont de préférence accompagnés par un adulte. A travers le livre, nous cherchons à favoriser un moment d'échange entre adulte et enfant. De cette possibilité donnée à l'enfant de choisir, de découvrir, de manipuler, de jouer avec le livre découle un ensemble d'éléments positifs pour son développement. Outre le fait de passer un bon moment, nous remarquons une progression du langage et du vocabulaire. Nous constatons également l'intérêt de la lecture sur l'ouverture d'esprit et l'imaginaire. L'impact sur le parent est considérable dans le temps passé avec l'enfant et la découverte de ses possibilités.

C'est une activité gratuite qui permet aussi la rencontre entre parents.

Témoignage :

« Le local est aménagé de façon attrayante, des tapis, des coussins, des tissus et une quantité de livres attirent les enfants accompagnés d'une puéricultrice ou d'un parent. C'est très agréable de sortir de la section pour s'y poser, s'installer à disposition des enfants et les faire rêver aux travers les livres choisis. Moment de détente partagé, on se ressource mutuellement pour terminer sa journée plus sereinement. »

Ce projet se construit au fur et à mesure des rencontres avec des envies et des besoins qui s'y dessinent petit à petit.

Nous avons ajusté les rencontres en fonction de nos locaux, de différents impératifs matériels et des demandes du public visé.

Lors de ces rencontres, nous mettons des livres à disposition des enfants et des parents et nous sommes présentes pour susciter cette furieuse envie de lire et d'accompagner l'enfant ou le parent.

Par exemple, le 29 mars 2017, quelques enfants accompagnés de leurs mamans (suivies par le post-hébergement), sont allés à la librairie namuroise « Papyrus » se laisser bercer par la voix d'un conteur et découvrir la librairie.

Tout au fond de la librairie, dans une pièce décorée d'un arbre coloré et parsemée de coussins, les enfants riaient des mésaventures du roi de la jungle, mimaient les animaux maladroits et effrayants, et tentaient parfois de deviner la fin de l'histoire ! « Encore une, encore deux, encore quatre » lancent les enfants à l'annonce de la dernière histoire ! Et les mamans ont du mal à faire sortir les enfants de la librairie... pari tenu !

Un groupe a également participé à une animation organisée à la bibliothèque de Bomel.

L'envie et l'énergie pour la découverte du « livre » s'accroît au fil des rencontres... nous comptabilisons quatre inscriptions à la bibliothèque pour des familles que nous accompagnons !

Notre partenariat au sein de l'ASBL « Les Trois Portes »

Notre projet prévoit d'accueillir prioritairement les enfants hébergés avec leur maman à la maison d'accueil ou au service post hébergement de l'ASBL. Cet accueil n'est pas automatique, il dépend du besoin de l'adulte et/ou de l'enfant et de la place disponible dans la section concernée.

Nous pouvons dire que, depuis 2010, tous les enfants pour lesquels une demande a été enregistrée ont été accueillis et un travail de concertation a pu se développer entre l'équipe de la crèche et celle de la maison d'accueil.

La situation des enfants est souvent préoccupante par les multiples ruptures qu'ils connaissent, les changements incessants de repères et le stress généré par les problématiques de leur maman.

Services extérieurs sollicités

SAJ, SPJ, CPAS, écoles, Services de Santé Mentale, Service d'aide aux réfugiés, Service Le Lien, SIFF, IDEF, groupe de coordination petite enfance, projet Badiane, Re-création, Clinique de l'exil, SOS Parenfants, ...
